



La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 96 - MARS 2024

PROPOSITION DE LOI

**VILLE ET AÉROPORT SOUTIENT LE TEXTE DÉPOSÉ PAR
MME NAÏMA MOUTCHOU, DÉPUTÉE DU VAL D'OISE,
VISANT « À PROTÉGER LA SANTÉ DES POPULATIONS
ET L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES »**

La proposition de loi « visant à protéger la santé des populations et l'environnement des nuisances aériennes » a été déposée par Mme Naïma Moutchou le 13 novembre 2023 à l'Assemblée nationale et publiée le 5 décembre 2023. Il s'agit d'une initiative importante qui n'a pas manqué de faire réagir les acteurs du transport aérien, et notamment les compagnies aériennes. L'enjeu est de les inciter à accélérer leur transition écologique car on ne peut plus continuer sur le même modèle de développement. Il en va de la décarbonation du secteur, de la santé des populations riveraines et du climat...

Présentation de la proposition de loi et rappel du processus parlementaire

Cette proposition de loi peut être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, soit à l'initiative du Gouvernement, soit à l'initiative de cette assemblée, par exemple à l'occasion de la séance mensuelle qui lui est réservée par l'article 48 de la Constitution. Tant qu'elle n'est pas inscrite, elle reste lettre morte.

Dès cette inscription, la commission saisie de la proposition désigne un rapporteur, examine le texte au cours d'une ou plusieurs réunions et adopte un rapport. Si elle souhaite l'adoption du texte de la proposition de loi, elle doit alors...

(Lire la suite)



AGENDA * Ville & Aéroport